

SAHARA INFO

Novembre 1975 *L'armée royale envahit le Sahara Occidental*

*Ce 14 juillet, date anniversaire de la prise de la Bastille, fête de la liberté
et de la fraternité, la République doit accueillir
le Roi Hassan II et sa garde royale.*

*Montée en puissance de l'année du Maroc en France ?
"Récompense" pour un souverain devenu "démocrate" ?*

*Comment être dupes ! Quel crédit accorder à la volonté affichée par le
Roi du Maroc et la classe politique marocaine de clore définitivement
les pages noires de leur pays ?*

*Si, Abraham Serfaty est toujours interdit de séjour dans son pays, ainsi
la femme Christine vient d'en être refoulée, pourtant assurée du feu vert
du Premier Ministre, ainsi Amnesty International vient de se voir refuser
de tenir son congrès en août à Rabat au prétexte que cette organisation
allait évoquer la question des disparus au Sahara Occidental !*

*En dépit du Plan de Paix initié par les Nations Unies, en dépit des
Accords d'Houston, en dépit des effets d'annonce sur la démocratie et le
droit, le Maroc persiste dans son entêtement dramatique
pour l'avenir du Maghreb et de ses peuples.*

*Alors, comment tolérer la présence du Roi et de sa garde
à Paris en ce 14 juillet !*

*Jusqu'où la République va-t-elle se mettre au service
de "Notre Ami le Roi" se faisant jusqu'au bout la complice
de son refus à respecter le droit inaliénable
du Peuple Sahraoui à l'autodétermination ?*

14 juillet 1999

La garde royale marocaine parade sur les Champs Elysées

nouvelles du SAHARA

14.01.99 - Mission dans les campements des réfugiés d'une délégation du parlement italien.

26.01.99 - Un intergroupe parlementaire "Paix pour le peuple sahraoui" a été fondé au parlement suédois par 22 parlementaires représentant tous les partis

20.02.99 - "L'UMA : état et perspectives" - A l'occasion du Xe anniversaire de la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), l'Association des études internationales a organisé à Tunis un séminaire. Un participant tunisien, M.Ounaïes, a insisté sur la nécessité de régler au plus vite la question du Sahara Occidental. Les participants recommandent de "favoriser une atmosphère d'entente et de dialogue entre états maghrébins", de "développer l'action unitaire maghrébine" et de "dépasser les obstacles à la bonne marche du projet unitaire maghrébin" (aps Alger, La Presse Tunis).

Le Front Polisario a salué l'initiative des intellectuels maghrébins et en a profité pour réitérer l'attachement profond des Sahraouis à l'idéal maghrébin et l'engagement du gouvernement sahraoui pour la construction du Grand Maghreb, sans aucune exclusive.

21.02.99 - Amnesty International organisera son prochain congrès au Maroc le 18 août.

23.02.99 - USA déclaration - Le conflit du Sahara Occidental n'a que trop duré a déclaré Martin Indyk, assistant du secrétaire d'état pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Il a rappelé que Washington a toujours encouragé "les parties concernées, le Maroc et le Front Polisario, à coopérer avec l'ONU. Il a souligné que le référendum avait été proposé par le Maroc et que les Etats Unis l'ont toujours soutenu. " Si le Maroc n'en veut plus, qu'il le dise " a-t-il conclu.

24.02.99 - Le parlement autrichien a accepté une résolution qui demande au gouvernement de soutenir avec fermeté les efforts du secrétaire général de l'ONU pour la mise en œuvre du plan de paix au Sahara.

03.03.99 - A l'occasion du 38e anniversaire de son intronisation, le roi du Maroc a déclaré être "très fermement attaché au plan de règlement des Nations unies", qui à ses yeux devrait conduire à un référendum "confirmatif de la marocanité de notre Sahara".

05.03.99 - Lors de son 49e congrès, qui s'est déroulé à Bruxelles du 3 au 5 mars, l'Internationale libérale a adopté deux résolutions concernant le Sahara Occidental et décidé d'envoyer des observateurs pour le référendum. Le congrès demande au Maroc d'accepter les propositions de l'ONU et à l'Union européenne d'accroître son soutien au processus référendaire.

10.02.99 - Le CICR a fait parvenir début février 1,5 tonne de médicaments et 1000 couvertures aux prisonniers marocains détenus par le FP.

12.03.99 - Le président sahraoui intervenait lors d'un déjeuner-débat organisé par la "Defense Forum Foundation" au siège du Congrès. Donald Payne, membre démocrate de la Chambre des Représentants et de sa sous-commission Afrique, a présenté le président sahraoui au nombreux public parmi lequel on notait la présence des parlementaires Edward Royce, président du sous-comité Afrique et Joseph Pitts, membre de la Chambre des Représentants, ainsi que des ex-membres américains de la MINURSO et des diplomates.

Prenant la parole le major Scott Tate a proposé que le gouvernement américain supprime toute aide économique au Maroc jusqu'à ce qu'il accepte les propositions de l'ONU. Donald Payne a réitéré le soutien du Congrès à la cause sahraouie, qualifiant d'inacceptable le comportement du Maroc.

17.03.99 - Démission de Charles Dunbar représentant spécial.

22.03.99 - Rapport du Secrétaire général S/1999/307.

Le Secrétaire général proposait, en octobre 1998, un ensemble de mesures pour accélérer le processus de paix : l'identification des groupes tribaux contestés (65'000 personnes) dès le 1.12.98 - la publication simultanée de la liste provisoire des électeurs entraînant le début des procédures de recours - l'officialisation de la présence la tenue du référendum en décembre 1999.

Le Front Polisario avait accepté l'ensemble des mesures dès novembre 1998. Ce n'est que le 22 mars, le jour où le rapport de Kofi Annan devait être publié, que le Maroc a communiqué par lettre son accord "de principe", tout en proposant des amendements aux protocoles d'identification et de recours. Le Maroc demande entre autre que les procédures de recours débutent un mois après la reprise de l'identification. Kofi Annan propose au Conseil de sécurité une prolongation du mandat de la MINURSO jusqu'au 30 avril pour que les parties parviennent à un accord sur les amendements marocains, tout en respectant les aspects essentiels de ses propositions.

22-23.03.99 - 69e session du Conseil des Ministres de l'OUA. Le Sénégal a soulevé, avec l'appui du Gabon, la question de l'appartenance du Sahara Occidental à l'organisation panafricaine.

29.03.99 - Le gouvernement sahraoui a décidé, à l'initiative du Ministre de l'Information, la création d'une agence de presse nationale, Sahara Presse Service (SPS).

30.03.99 - Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1232 (1999). Le Conseil de sécurité décide à l'unanimité de proroger le mandat de la MINURSO jusqu'au 30 avril 1999, "de façon que tous les intéressés puissent parvenir à un accord".

08.04.99 - Le roi Hassan II a remplacé son ministre des affaires étrangères Abdellatif Filali par Mohamed Benaïssa, actuel ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis depuis 1993.

08.04.99 - Un accord sur le déminage a été conclu le 5.4.99 entre la MINURSO et le Front Polisario. A l'instar de l'accord signé avec le Maroc le 12 mars dernier, il ne concerne pas une bande-tampon le long du mur marocain.

09.04.99 - Le sous-secrétaire d'état américain chargé du Maghreb, M. Martin Indyk arrive au Maroc pour des entretiens avec les responsables marocains sur "la question du Sahara occidental et sur la mise en oeuvre du plan de règlement des Nations unies".(El Alam).

12.04.99 - Le prince héritier du Maroc, Sidi Mohammed, est en visite à Paris pour inaugurer, en compagnie du président Jacques Chirac, l'exposition "Maroc, trésors du royaume", une des manifestations phares du "Temps du Maroc" en France.

A cette occasion, l'Association française des Amis de la RASD a publié un communiqué dans lequel elle met en doute la libéralisation du régime marocain et se demande "jusqu'ou la République va-t-elle se mettre au service de "Notre Ami le Roi", se faisant ainsi complice de son refus à respecter le droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui ?"

10.04.99 RASD : première conférence nationale concernant le jumelage de communes sahraouies.

16.04.99 - Algérie. M. Abdelaziz Bouteflika, élu président de la République, a estimé que la solution de la question du Sahara Occidental doit être conforme au plan et aux décisions des Nations unies et de l'OUA ainsi qu'aux accords de Houston, visant à instaurer la paix dans la région (aps).

27.04.99 - Rapport du secrétaire général S/1999/483. A condition que les parties acceptent les protocoles sur l'identification et les recours ainsi que les directives opérationnelles, âprement négociés dans les dernières semaines, le secrétaire général estime que le processus référendaire peut aller de l'avant selon le calendrier suivant - identification du 1er juin 1999 à novembre 1999 - recours du 1er juillet 1999 à février 2000 - période de transition en février 2000 - votation en juillet 2000.

Sommaire

Edito	p. 1
Nouvelles du Sahara	p. 2 -7 et 8
Réagir à la présence d'HASSAN II	p. 3
Appel aux élus	p. 4
Souscription	p. 5

14 juillet 1999

La garde royale marocaine parade sur les Champs Elysées

REAGISSEZ !

Texte proposé :

Monsieur le Président de la République
ou Monsieur le Ministre de la Défense
ou Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères

“Profondément choqué(e) par la présence d'Hassan II et de sa garde royale au 14 juillet à Paris. Plutôt que de se laisser aller à des complaisances indignes de notre République, les liens forts qu'entretient la France avec le royaume du Maroc doivent lui permettre de jouer un rôle significatif dans le règlement du conflit du Sahara Occidental.”

Signature

En envoyant un télégramme à :

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République
Palais de l'Elysée
75700 PARIS

ou

Monsieur Alain RICHARD
Ministre de la Défense
14 Rue Saint Dominique
75700 PARIS

ou

Monsieur Hubert VEDRINE
Ministre des Affaires Etrangères
37 Quai d'Orsay
75700 PARIS

La carte du Sahara Occidental

Jeune Afrique, dans sa dernière livraison (22.28 juin 1999, n° 2006) outre qu'il traite de la question du Sahara Occidental, à l'occasion de plusieurs articles, propose un bien intéressant éditorial écrit par son rédacteur en chef Monsieur F. SOUDAN.

Comme le lecteur belge, le lecteur de Sahara Info doit souvent être exaspéré des cartes de l'Afrique de cette revue ou d'autres qui oublient par réal politique, indifférence, autocensure, etc... les frontières du Sahara Occidental.

Alors, comme nous y invite Monsieur SOUDAN, ne manquez pas d'alimenter le débat et de réagir à toutes les cartes erronées que vos lectures vous donneront l'occasion de croiser.

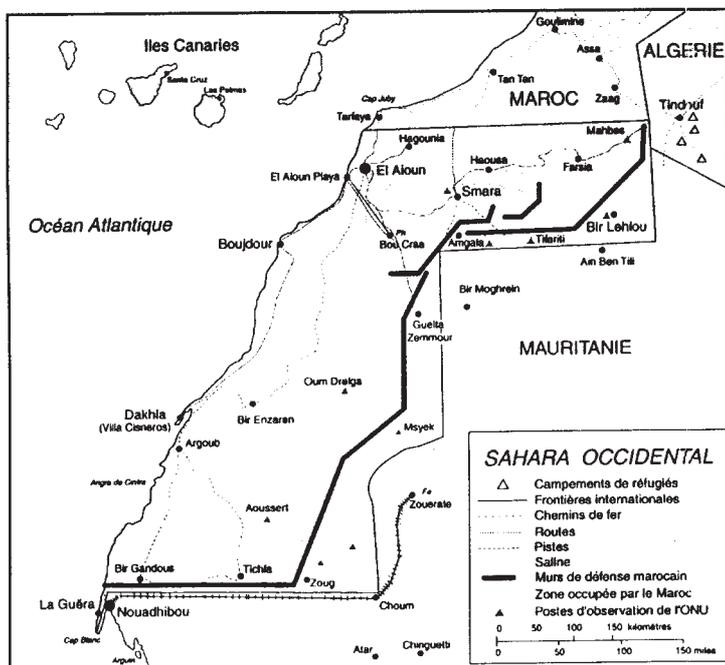
Frontières.

C heikh Tegue Niang, un de nos lecteurs de Bruxelles, n'en pouvait plus. Dans un E-mail intitulé « carte d'Afrique ! », il écrit : « J'ai remarqué, à l'instar de beaucoup d'autres, que J.A. continue mordicus d'ignorer l'existence du Sahara occidental sur la carte géographique de l'Afrique – jusque sur *L'Atlas du continent* que vous avez publié. L'espace qui lui est dévolu est systématiquement intégré au Maroc. Certes, vous êtes libre d'avoir votre opinion sur cette question. Mais le territoire du Sahara occidental n'est pour l'instant reconnu ni au Maroc ni à la République sahraouie. J.A. se doit donc de restituer la limitation des espaces politiques du continent, telle que reconnue par le droit international. »

Depuis plus de vingt ans, c'est vrai, nous incluons le Sahara occidental à l'intérieur des frontières du royaume. Quelles que soient nos opinions sur cette affaire (et elles sont diverses au sein de notre rédaction), cette inclusion correspond aux règles de la *Realpolitik*. Objectivement, cet espace est sous administration marocaine : même drapeau, même timbre, même monnaie. Ses habitants jouissent des mêmes droits et des mêmes devoirs que tous les Marocains, obéissent aux mêmes lois, voyagent avec les mêmes passeports, participent aux mêmes élections et bénéficient de la même liberté de circulation.

Mais notre lecteur de Bruxelles nous rappelle que si la réalité est une chose, le droit international – seul en mesure, par définition, de tracer des frontières internationalement reconnues – en est une autre. En acceptant le principe d'un référendum d'autodétermination au Sahara, ainsi que la présence sur son sol d'une mission des Nations unies chargée de le préparer, de le superviser et d'en valider le résultat, le Maroc a lui-même placé un territoire, qu'il dit sien, sous une sorte de tutelle onusienne. Un vrai dilemme, dont les effets se font sentir sur les relations algéro-marocaines que le président égyptien Moubarak s'efforçait, début juin, de dégeler (lire, en page 70, l'article de Ridha Kéfi) : l'existence même d'un référendum implique que soit envisagé l'inévitable aux yeux des Marocains – l'indépendance du Sahara.

Dès lors, continuer de maintenir le territoire, sur les cartes que nous publions, à l'intérieur du Maroc, reviendrait en somme à être plus royaliste que le roi, même si ce tracé inclusif correspond à la réalité du terrain. Faut-il rétablir les pointillés d'avant la décolonisation ? Le débat est ouvert et vos réactions ne pourront que l'enrichir... ■



François SOUDAN Jeune Afrique n° 2006

APPEL AUX ELUS

Pour organiser la protestation contre la présence d'Hassan II et de sa garde le jour du 14 juillet, l'Association des Amis de la RASD s'est adressée aux parlementaires et élus locaux, les a appelés à signer ce texte qu'elle adressera à Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République, à Monsieur Alain RICHARD, Ministre de la Défense et à Monsieur Hubert VEDRINE, Ministre des Affaires Etrangères.

Le Roi du Maroc va prochainement être reçu par la France avec une solennité toute particulière, il sera associé à la célébration du 14 juillet à l'occasion de laquelle la garde royale défilera sur les Champs Elysées.

Les élus soussignés, attentifs au retour de la paix au Maghreb et au règlement rapide du conflit du Sahara Occidental, s'émeuvent de cette présence.

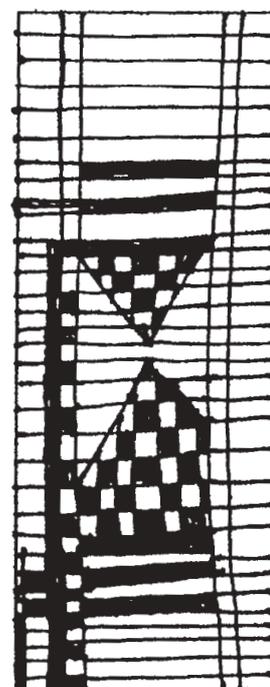
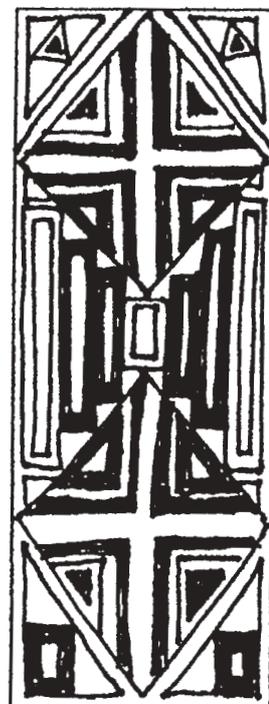
En invitant le Roi Hassan II et sa garde royale, la France abandonne la position de neutralité que requiert sa qualité de membre permanent du Conseil de Sécurité alors qu'un processus de paix devant aboutir à un référendum d'autodétermination est actuellement en cours sous l'égide des Nations Unies.

Les élus soussignés s'étonnent de la venue de la garde royale au défilé du 14 juillet, la présence même symbolique de l'armée marocaine, armée d'occupation du Sahara Occidental depuis 25 ans ne leur paraissant pas en harmonie avec les valeurs et les idéaux exaltés à travers la commémoration de la prise de la Bastille.

Les élus soussignés réaffirment à cette occasion que la France, du fait des liens étroits qu'elle entretient avec le Maroc, doit jouer un rôle prépondérant dans la recherche d'une solution équitable et durable, respectueuse du droit inaliénable du Peuple Sahraoui à l'autodétermination.

le 28 juin 1999

***Dès réception du journal
ne manquez pas d'adresser ce texte à vos élus***



Solidarité concrète avec les Sahraouis

Aidez-nous à soigner Hassina Aïda

Hassina Aïda, Sahraouie de 58 ans, une des créatrices de l'Union des Femmes Sahraouies, militante nationaliste aux premières heures, a été opérée il y a quinze ans à cœur ouvert pour la pose d'une valve mitrale, opération prise en charge à l'époque par l'Algérie.

Aujourd'hui très malade, Hassina Aïda doit être réopérée en urgence. Face aux difficultés d'application du

premier financement, nous nous sommes engagés devant l'urgence à l'aider.

Nous avons diligenté auprès d'élus, d'associations, des demandes d'aides pour couvrir cette nouvelle opération dont le coût s'élève à 150.000,00 F (opération à cœur ouvert réalisée à l'Hôpital Bichat).

Nous avons bon espoir de réussir ... cependant il nous semble indispensable que les adhérents et sympathisants de l'Association et de la cause sahraouie s'impliquent personnellement et impliquent leurs

proches en participant à une souscription que nous lançons aujourd'hui.

Pour ce faire, adressez vos dons à :

**Elisabeth MULLER, 9 rue
Philibert Lucot - 75013 PARIS**

En libellant votre chèque à l'ordre de Association des Amis de la RASD, mention au dos du chèque HASSINA.

C'est une souscription très urgente, merci d'adresser vos dons dans les quinze jours.

AUTRE URGENCE ... VOUS ABONNER !

**Prochain Sahara Info
A paraître fin août.**

au sommaire

- Droits de l'homme.
- La solidarité à Loon Plage avec les éclaireurs.
- Plan de Paix et Référendum

Le renouvellement de notre numéro de commission paritaire est conditionné au nombre d'adhérents.

Nous risquons de le perdre faute d'abonnements en nombre suffisant.

Aussi, si vous recevez le journal à titre gratuit, si vous avez oublié depuis plusieurs années de payer l'abonnement,

FAITES-LE DES AUJOURD'HUI

Bulletin d'abonnement

4 numéros : 60,00 F par an

Adresser votre abonnement à :

**Association des Amis de la RASD - CCP 19 303 94 K PARIS
BP 244 75227 PARIS CEDEX 05**

Si vous voulez aussi adhérer le bulletin d'adhésion est en dernière page

Le tour de France

des enfants Sahraouis

Dans quelques jours, 100 enfants sahraouis seront attendus avec impatience à Roissy et à Lille.

Tradition très établie, puisque le premier groupe d'enfants foulait notre sol pour la première fois en mai 1980.

Villes amies et jumelées - Loon Plage, Le Mans, Argenteuil, Gonfreville l'Orcher, Hérouville Saint Clair, Saint Nazaire, Palaiseau, Limoges, Saint Junien - Associations de soutien et de jeunesse - AA RASD - AFASPA,

Association du Havre un camion citerne, APAPS de Palaiseau, CLSPS de Limoges, VVL, Francas, Eclaireurs, Guides de France - ont préparé cet accueil avec le plus grand soin pour que ces enfants de la guerre et de l'exil jouissent pour quelques semaines de la paix et découvrent le vaste monde.

Cet accueil, coordonné par la plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui, est aussi l'occasion de sensibiliser l'opinion française à un conflit bien souvent

ignoré qui ne retient que trop rarement l'attention des médias.

Ces enfants, avenir de leur peuple, seront en France pendant ces deux mois d'été des ambassadeurs qui sauront dire à travers leurs rires et leurs chants toute la volonté du Peuple Sahraoui à retourner sur sa terre libre et indépendant.

Bienvenue et bonnes vacances aux enfants sahraouis !

Plate-forme solidarité
avec le Peuple Sahraoui
Paris, le 23 juin 1999

Souvenirs sur les dunes avec les Eclaireurs de Loon Plage (Eté 1994)

Au sud de Dunkerque, les éclaireurs de Loon-Plage sont des vétérans de la solidarité avec le peuple sahraoui. Depuis 1988, ils accueillent les "petits ambassadeurs du désert" et, en 1989, ils ont été les premiers jeunes Français - une vingtaine - à séjourner là-bas pour aider à la création des scouts-pionniers. "Avec eux, raconte le responsable Christian Hogard, ce fut une longue marche fraternelle, de daira en daira, à planter le soir la tente n'importe où ! Un souvenir extraordinaire ! Salem, un petit meneur débrouillard nous a reçus chez lui, à Bir-Enzaran et c'est ainsi que nous avons adopté ce lieu !"

L'été dernier, ils étaient dix garçons et filles sahraouis, de 12 à 13 ans, au camp de base des éclaireurs de Loon-Plage, à s'adonner aux grands jeux aquatiques et de plein air, sur les magnifiques dunes de la mer du nord, si semblables à celles de l'Atlantique-sud dont ils sont encore exilés... Ils ont tous appris à nager, à tirer à l'arc, à rouler à vélo.

"De notre culture, précise Christian, nous leur transmettons en priorité ce qu'ils peuvent reproduire chez eux, y compris les jeux. Depuis que Amar est reparti avec un vélo, en 1989, c'est très à la mode. Mais il y en a très peu, au Sahara. On leur a appris cette année à fabriquer des chars à voile simplifiés, avec les moyens du bord."

Sur ce que leur ont apporté leurs amis du désert, les éclaireurs de Loon sont intarissables : "Une autre vie au camp et le rituel du thé, bien sûr. Surtout, depuis qu'on connaît leurs chansons, par cœur, y compris l'hymne, on les chante partout où on va, même à l'étranger, pour soutenir leur lutte".

Car au fil des années, Caroline et Nathalie, Jessie et Loïc, Jérémy et Sébastien, qui ont à présent de 17 à 20 ans, ont acquis une véritable conscience politique, en devenant des militants de la cause Sahraouie : ils ne rêvent que d'aller là-bas, les aider à construire leur patrie et seront certainement sur la grande caravane, l'an prochain, avec du matériel médical.

Important rendez-vous cet été
Fête des Enfants Sahraouis
le 26 août 1999 à Loon Plage

Pour toute information :
Mairie de Loon Plage
tél. 03 28 58 03 20



nouvelles du Sahara (suite de la page 2)

Cependant Kofi Annan relève que la réussite du plan est liée à plusieurs "hypothèses cruciales", à savoir (paragraphe 25) que le programme d'identification "puisse être suivi rigoureusement sans que se reproduisent les retards et interruptions auxquels on a assisté dans le passé, que les procédures de recours ne soient pas transformées en une deuxième phase d'identification pour tous les requérants jugés non qualifiés pour voter", etc.

30.04.99 - Résolution du Conseil de sécurité S/1999/1235. En l'absence de réponse du Maroc le Conseil a adopté une résolution technique prolongeant le mandat de la MINURSO jusqu'au 14 mai 1999. Le Front Polisario a tenu à préciser que son accord suppose que "les opérations de recours et d'identification se déroulent dans des conditions de rigueur, de transparence et d'équité exemplaires et que la commission d'identification continue à s'acquitter de sa mission en faisant preuve d'autorité, d'indépendance et d'impartialité comme par le passé".

28.04.99 - Découverte archéologique. Une équipe d'archéologues et d'anthropologues de l'université de Gironne a découvert au Sahara Occidental (territoires libérés de la RASD), un des gisements d'art rupestre les plus importants au monde. Il s'agit d'une zone d'une largeur de 100 à 300 mètres et d'une étendue de plus de 30 km, dans laquelle se trouvent des pierres gravées il y a environ 10.000 ans.

Formation - Des juristes de la fondation France-Libertés séjourneront dans les campements de réfugiés pour organiser des stages d'initiation au vote. Un groupe sera formé dans chaque wilaya, qui à son tour formera d'autres personnes.

Parlement européen - L'intergroupe du parlement européen "Paix pour le peuple sahraoui" appelle tous les pays membres de l'ONU et l'opinion internationale à faire pression sur le Maroc pour qu'il se conforme aux dispositions de l'ONU visant à organiser un référendum démocratique et transparent au Sahara Occidental. Dans une réunion à Strasbourg le 07.05.99 en marge de la plénière du parlement européen, l'intergroupe, présidé par M. McGowan, a désapprouvé la politique d'obstruction du gouvernement marocain Réunion conjointe ACP-UE* à Strasbourg (29.03-01.04.99)

Question orale de Ulla Sandbæk, Suède, I-EDN, à la Commission :

Quel est le montant de l'aide au développement de l'UE au Maroc ? Sachant que le Maroc occupe illégalement le Sahara Occidental et qu'il dépensait un million de \$ par jour dans cette guerre, combien le Maroc dépense-t-il actuellement dans le même but ? Quelle est la proportion de l'aide de l'UE pour l'achat d'armements ? Quels sont les membres de l'UE qui vendent des armes au Maroc ? Cette attitude n'est-elle pas en contradiction avec la politique défendue par l'UE ?

Wilfried Telkaemper, Allemagne, groupe des Verts, s'est adressé dans des termes semblables à la Commission et au Conseil qui ont décidé, contrairement aux règles, de ne pas répondre à ces questions.

* Assemblée des accords Afrique-Caraïbes-Pacifique avec l'UE.

Parlement européen (14.04.99) - Maj Britt Theorin, Suède, PSE, demande comment le Conseil justifie l'aide économique de l'UE au Maroc alors que ce pays occupe le Sahara Occidental aussi de quelle façon le Conseil contribue à la réalisation du plan ?

Dans sa réponse orale le président en exercice du Conseil, Verheugen, rappelle que l'UE suivait attentivement la question du Sahara Occidental et avait pris connaissance des décisions positives du Maroc en ce qui concerne le statut du HCR et des forces militaires de la MINURSO. "Il n'y a pas de raison de mettre en question l'aide économique de l'UE au Maroc", estime-t-il. Le Conseil exercera les pressions politiques nécessaires afin que ce conflit soit enfin résolu et prendra de nouvelles décisions selon l'évolution.

Dans la réponse écrite la Commission déclare suivre attentivement l'évolution du conflit et soutenir pleinement les efforts des Nations unies. Elle participe de façon importante à l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis. D'autre part elle souligne que l'aide financière au Maroc est partie intégrante de la coopération euro-méditerranéenne.

12.05.99 - Référendum. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a approuvé les demandes du secrétaire général et recommandé que l'assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 49.023.000 dollars pour couvrir la période du 1er juillet 1999 au mois de juin 2000, sous réserve de la prorogation par le Conseil de sécurité du mandat de la mission au-delà du 14 mai courant.

14.05.99 - Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1238 (1999). Le Conseil décide de prolonger de quatre mois le mandat de la MINURSO, soit jusqu'au 14.09.99, ce qui permettra de terminer l'identification, de débiter l'examen des recours et de signer tous les accords nécessaires à la mise en place du plan de paix. Le Conseil, dans sa résolution, précise que les recours ne doivent pas déboucher sur une deuxième phase d'identification. Il accepte le renforcement de la commission d'identification et l'augmentation de ses membres de 25 à 30.

Il demande au secrétaire général un rapport tous les 45 jours sur les points qui permettront au Conseil de décider la prolongation du mandat de la MINURSO : coopération pleine et non équivoque des parties pendant l'identification et les recours - acceptation par le Maroc du paragraphe 42 de l'accord sur les forces militaires - accord des parties sur le protocole de rapatriement et confirmation que le HCR est pleinement opérationnel dans la région.

14.05.99 - MINURSO. Le Conseil de sécurité doit entériner la semaine prochaine la

nomination du nouveau représentant spécial à la tête de la MINURSO, l'ambassadeur William Eagleton. C'est un diplomate américain chevronné, qui a occupé de nombreux postes à l'étranger, en particulier dans le monde arabe. Eagleton a été coordinateur spécial de l'ONU pour Sarajevo. Robert Kinloch, actuel représentant spécial ad intérim et président de la commission d'identification, devient représentant spécial adjoint. L'Italien Eduardo Vetere, actuellement président du "Centre for International Crime Prevention" de l'ONU, devient président de la Commission d'identification.

19.05.99 - Algérie-RASD. Dans une lettre adressée au Président Mohamed Abdelaziz en réponse à la lettre de félicitations que ce dernier lui a envoyée à l'occasion de son élection, M. Bouteflika écrit : "Je tiens à vous réitérer la position constante de mon pays et son soutien indéfectible à la juste cause du peuple sahraoui frère dans sa lutte et son combat pour son autodétermination, son indépendance totale, conformément aux résolutions des Nations unies et les accords de Houston.

29.05.99 - Sixième session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario. Le Secrétariat appelle la communauté internationale à appuyer le plan de règlement des Nations unies et à garantir ses résultats. A l'Union européenne il demande d'user de son influence sur le Maroc pour l'amener à se conformer à la légalité internationale et à cesser sa politique de peuplement et d'exploitation des ressources du Sahara Occidental. Le Secrétariat demande l'ouverture des territoires occupés aux observateurs et aux médias internationaux. Il salue les derniers développements au Timor Oriental et le référendum annoncé, "après 24 ans d'occupation dans les mêmes conditions qu'a vécu et vit encore le peuple sahraoui". (SPS)

29.05.9 - Paris : Colloque "Maroc : état de droit et disparition forcée". Ce colloque a réuni la LDH, la FIDH et la Coordination pour le suivi du dossier de la disparition forcée au Maroc, à l'initiative du collectif "Maroc Solidarité". Les intervenants marocains ont repris à leur compte l'existence et le combat des disparus sahraouis

01.06.99 - La MINURSO rend publiques les modalités d'identification des électeurs potentiels appartenant aux trois tribus contestées, et confirme la date du 15 juin pour le début des opérations, parallèlement dans le campement de Smara et à El Ayoun occupée. Elles se poursuivront à Boujdour, Dakhla (Sahara Occidental occupé), Goulimine, Tantan, Zagora, Assa-Zag, Taroudant, Rabat et Tata (Maroc), ainsi qu'à Nouadhibou et Zouérate (Mauritanie) (SPS, MINURSO).

05.06.99 - Tournée de M. Eagleton. M. William Eagleton a entamé des entretiens politiques avec une délégation du gouvernement présidée par M'Hamed Khadad coordinateur auprès de la MINURSO, qui

nouvelles du Sahara (suite de la page 7)

comprend le ministre des Affaires étrangères, M. Mohamed Salem Ould Salek, le ministre de l'Intérieur, M. Bachir Mustafa Sayed et le ministre des territoires occupés, M. Mahmoud Ali Beyba. Il a rencontré le Président Abdelaziz. Arrivé de Rabat où il a rencontré le roi Hassan II, M. Eagleton repart dimanche soir pour El Ayoune, il sera en Mauritanie mercredi prochain et vendredi à Alger.

06.06.99 - RASD : Deuxième journée de la visite. M. Eagleton a rencontré les chioukhs, qui ont averti que leur coopération avec l'ONU était liée au degré d'impartialité et de rigueur de la commission d'identification. Ils ont demandé à l'ONU de veiller à ce qu'ils puissent exercer leur fonction, au Maroc et dans les territoires occupés, en toute liberté et sans avoir à subir les tracasseries des autorités marocaines. M. Eagleton a promis d'examiner les questions soulevées.

La commission d'identification entamera ses travaux le 15 juin prochain. Tous les dix jours et jusqu'à la clôture des opérations, elle devra rendre publique les chiffres des candidatures retenues et celles rejetées (SPS, aps).

06.-08.06.99.- El Ayoun : Le responsable onusien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport par Allal Saâdaoui, wali de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakiat Al Hamra, Mohamed Azmi, coordinateur marocain avec la MINURSO, gouverneur attaché au ministère de l'Intérieur et plusieurs responsables de la MINURSO ainsi que par des députés, des élus et des chioukhs. Durant son séjour il a eu des entretiens avec les autorités marocaines et les responsables de la MINURSO sur place.

09-10.06.99.- Mauritanie M. Eagleton a été reçu par le président mauritanien M. Ould Sid Ahmed Taya.

05.06.99 - OUA. Déclaration du secrétaire général de l'OUA, M. Salim Ahmed Salim: la question du Sahara Occidental "revêt pour nous une importance toute particulière. (...) L'OUA a, en effet, été à l'origine du plan de règlement avalisé par les Nations unies. C'est dire combien nous tenons à sa mise en oeuvre scrupuleuse".

12.06.99 - Déclaration italienne. Le sous-secrétaire d'Etat italien chargé de la coopération avec l'Afrique, M. Rino Serri, a déclaré à El Watan, quotidien algérien, que l'intensification des relations entre l'UE et la rive sud de la Méditerranée ne doit pas "éliminer ou occulter" le problème du Sahara Occidental. M. Serri a d'autre part émis la crainte que l'élaboration des listes des électeurs ne reste un problème très difficile à résoudre.

12.06.99 - Eagleton à Alger, 1. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara Occidental a été reçu par M. Ahmed Attaf, ministre des affaires étrangères. Le représentant spécial s'est dit "très content d'avoir eu la possibilité de parler avec les responsables algériens, parce que l'Algérie a toujours joué un rôle très important et a toujours apporté un grand appui aux Nations Unies.

12.06.99 - M. Indyk, sous-secrétaire d'Etat américain pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a déclaré que les Etats-Unis continuent "d'appuyer les efforts des Nations unies et de l'ancien secrétaire d'Etat, James Baker, pour la mise en oeuvre du plan de règlement". M. Indyk, qui s'exprimait le 8 juin devant la commission des relations internationales de la chambre des représentants américaine, a ajouté que "comme beaucoup d'autres, toutefois, nous voudrions voir les deux parties avancer sur la voie de la tenue d'un référendum, et montrer une disposition à accomplir ce qu'elles se sont engagées à faire aux termes du plan de

règlement, ou indiquer un autre moyen de régler cette question."

13.06.99 - Algérie. Le Président Bouteflika a exprimé au Président Mubarak, en visite à Alger, "son espoir de voir la question du Sahara trouver bientôt une solution ainsi que la volonté de l'Algérie d'établir des relations bonnes et positives avec le Maroc" (MAP).

13.06.99 - Eagleton à Alger, 2. M. Abdelaziz Bouteflika a reçu M. William Eagleton et sa délégation, qui comprenait M. Robin Kinloch, adjoint du représentant spécial, M. Eduardo Vetere, président de la commission d'identification, M. Slobodan Kotevski, chargé des opérations à Tindouf et Mme Halima Mohamed, assistante du représentant spécial. A la fin de ces entretiens, M. Eagleton a affirmé que "dans le passé nous avons trouvé des solutions à certaines questions et nous espérons y parvenir pour le Sahara Occidental (...) Nous faisons tout ce qui est possible pour préparer un référendum juste et transparent, et nous pensons y arriver" (aps).

15.06.99 - Référendum. La commission d'identification a commencé son travail à El Ayoun et dans le camp de Smara près de Tindouf (MINURSO).

16.06.99 - Citation. "La solution de James Baker, secrètement abordée avec le Maroc et le Polisario l'année dernière, prévoirait le maintien de la souveraineté marocaine pendant 25 à 30 ans, en échange de l'autonomie du Sahara et la promesse de réouvrir la question de la souveraineté plus tard, ont déclaré des diplomates", écrit John Burns dans le New York Times.

18.06.99 - Congrès d'Amnesty International. Le congrès annuel d'Amnesty International, qui devait se tenir au Maroc en août prochain, a été interdit par les autorités marocaines. Motif: A.I. avait prévu la tenue d'une conférence de presse sur l'affaire des disparus et une marche de protestation à Rabat à ce sujet (Maroc-Hebdo International, No 377).

Pour découvrir le Sahara Occidental consultez le site internet www.sahara-occidental.com

ADHESION 99

Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Abonnement à Sahara Info : 60 F. - Adhésion : 60 F.
Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de vtre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en tenant compte de l'adhésion et de l'abonnement.

Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD
356 rue de Vaugirard
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont
Directeur de la publication : F. Jacob
Responsable de rédaction : R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Riché
G. Jacquemin
E. Muller
M. Hermange

Imprimé par nos soins
avril - juin 1999

"Dépôt légal" juin 1998 - N°106 "en cours"

Prix de l'abonnement : 60 F.

N° de Commission paritaire : 07 99 G5 82 29